

## PROGRAMME DE LA FORMATION

# CONNAÎTRE DE NÉGOCIER LA GEPP

**Public :** Négociateurs d'accords GEPP et acteurs syndicaux chargés du suivi

**Durée :** 3 jours

### Objectif de la formation

Faire émerger les représentations des stagiaires sur la GEPP.

Identifier les éléments importants de la loi.

Comprendre les orientations et positions fédérales sur la GEPP.

Analyser la diversité des situations des entreprises.

Comprendre l'architecture d'un accord GEPP.

Appréhender le processus de négociation, d'information / consultation et les dispositions d'un accord.

Connaître les moyens de négociation et de suivi d'un accord.

.se repérer dans le processus global de GEPP.

### Programme

La loi et la GEPP, les deux objets de la négociation d'un accord.

La GPEC vue par la FGMM et par les stagiaires.

La GEPP des situations des entreprises.

L'architecture d'un accord GEPP.

Le préambule, image de l'accord et des objectifs à atteindre

Le processus de l'information consultation sur la stratégie de l'entreprise et ses effets sur l'emploi.

L'observatoire comme outil d'action et de cohérence.

La négociation des dispositions de la GEPP: formation, mobilité, parcours professionnel, organisation et conditions de travail, seniors, diversité.

Le plan de travail par section.

Évaluation de la session

### Moyens pédagogiques

Travaux en plénière sur les représentations

Questionnaire aux stagiaires

Remues méninges

Travaux sous-groupes

Mise en situation

Supports techniques : vidéoprojecteur, tableau papier, documents supports.

### Modalité de suivi

Feuille d'émargement

Expression orale de chaque stagiaire

Questionnaire d'évaluation